

SAINT PRIVAT DES VIEUX LE MAGAZINE



TRIMESTRIEL • NUMÉRO 127 • SEPTEMBRE 2024

Redevenez le maître
de vos données
personnelles



APPRIVOISEZ LE MONDE DU NUMÉRIQUE

4/5 - ACTUALITÉS

- Semi-self dans nos cantines scolaires

6/7 - ENFANCE / JEUNESSE

- Bonne rentrée à tous !

8/9 - SPORT

- Un parcours de santé digitalisé !

10 - VIE ASSOCIATIVE

- Associations : Un planning chargé pour l'année

11 - TOUR ETHIQUE NUMERIQUE

- Grand évènement sur la commune

12 - ENVIRONNEMENT

- Challenge intercommunal, à vous de jouer !

13 - TRAVAUX

- L'équipe municipale répond à vos demandes

14/15 - DOSSIER

- Point sur le budget communal

16 - PREVENTION

- Système d'éclairage à détection de présence

18/19 - AGENDA

- Votre calendrier des manifestations et rendez-vous de la commune



Impression responsable sur papier PEFC



Saint-Privat des Vieux le magazine - LE JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE SAINT-PRIVAT DES VIEUX

Mairie de Saint-Privat des Vieux, Place de la Mairie, 30340 St-Privat des Vieux • 04 66 86 10 02 - mairie@stprivatdesvieux.com

Directeur de la publication : Philippe Ribot, Maire

Rédaction, réalisation : Aurore Wolff, Chargée de communication - Christine Belliard, adjointe déléguée à la communication

Impression : Socom - 62 Av. Jean Chaptal - ZA Parc des Expos, 30340 Méjannes-les-Alès

Images : Service communication, Unsplash, Pixabay, 123R, Mme Prad, Freepick • Tirage : 2900 exemplaires



Madame, Monsieur,

Chère Saint-Privadenne, cher Saint-Privaden,

En cette nouvelle rentrée scolaire, j'adresse tous mes vœux de succès à l'ensemble de nos près de 500 enfants qui fréquentent nos 3 groupes scolaires.

J'assure de tout mon soutien et celui de mon équipe, l'ensemble des équipes éducatives et le personnel municipal en charge du service des écoles.

Vous savez l'attention que nous portons à la qualité des équipements et du fonctionnement scolaires, et nos 3 cours désimperméabilisés et végétalisés qui ont transformé le cadre quotidien de nos plus jeunes en sont un parfait exemple.

Vous pourrez d'ailleurs très prochainement les découvrir grâce à une vidéo qui sera diffusée sur le site internet de la commune et sur sa page Facebook.

La rentrée 2024 marque aussi le premier anniversaire du lancement sur la commune de PROF EXPRESS, service innovant et soutien efficace au service de la réussite des élèves, du primaire au lycée. Parents n'hésitez plus, inscrivez vos enfants !

En cette rentrée, je veux aussi souligner un événement à ne pas manquer que vous propose l'équipe municipale, le Numérique Ethique Tour initié par la mutuelle MAIF.

Ce sera une occasion exceptionnelle, par la qualité pédagogique et par les outils numériques proposés pour tous les âges, de pénétrer le monde numérique, d'en mieux connaître les usages, les risques, mais aussi la formidable ouverture sur le monde qu'il nous propose.

Enfin, je veux souligner les nombreux travaux sur le thème de la sécurité routière qui ont été engagés ces dernières semaines : projet de restructuration complète de la Vieille route de Salindres à Mazac, trottoirs et écluses sur le chemin des Caves, création d'un arrêt de bus route de Bagnols, aménagement de la traversée du chemin des Bleuets en venant de l'impasse des Lauriers...

A noter le passage à 50 km/h de la partie urbanisée de la route de Bagnols ainsi que de la totalité du chemin du Rieu. Cela donnera lieu dans les mois qui viennent à une réflexion plus approfondie sur les limitations de vitesse sur l'ensemble de la commune à laquelle vous serez associés.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et à tous.



Maire de St-Privat des Vieux,
Vice-Président d'Alès Agglomération,
Conseiller Départemental du Gard.

“

Prof Express :
Parents n'hésitez
plus, inscrivez vos
enfants !

”



EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE !

Semi-self dans nos cantines scolaires : L'essayer, c'est l'adopter !

Durant le dernier trimestre, les services de cantine des trois groupes scolaires ont pu tester la mise en place d'un semi-self.



A chaque table son héros !

Désignées par un personnage de super héros ou de dessins animés, les tables sont appelées à tour de rôle pour que les enfants viennent directement se servir auprès du personnel de cantine. Ainsi, chaque enfant suit un trajet défini et sélectionne la quantité à servir en désignant une image :

Je goûte

ou

J'aime



Une modernisation du service au profit des enfants et des agents

La phase test étant une réussite, le semi-self s'installe définitivement dans nos services.

Cette nouvelle organisation permet de développer l'autonomie des enfants et de les sensibiliser au gaspillage alimentaire. Autre point positif mais pas des moindres, ils sont ainsi amenés à se lever plusieurs fois pendant le repas, ce qui leur permet de rester plus calme.

Une solution qui facilite le travail des agents puisque le service devient plus fluide et permet de faire manger les enfants dans le temps imparti sans stress et en douceur. De plus, les enfants ont récupéré du temps de récréation pour se dépenser avant la reprise des cours. Enfin, ce dispositif participe à atténuer le niveau sonore qui pouvait atteindre jusqu'à 100 décibels.



Actuellement, le semi-self est uniquement proposé aux élèves du primaire mais l'objectif final est de l'étendre aux maternelles. Une pratique qui leur permettra de devenir acteurs de leur repas tout en développant leur motricité.

Campagne d'identification dans les cimetières



Depuis fin 2021, la commune met à jour les fichiers de concession des cimetières du Village et de Saint-Alban. Cette opération consiste à recenser toutes les personnes inhumées, mais aussi les propriétaires, héritiers ou ayant droit des tombes qui paraissent abandonnées.

Ce travail de recherche est long et fastidieux et nous avons besoin de nos administrés pour mettre à jour les droits attachés aux concessions, ou les informations concernant les familles.

Déjà, des papiers ont été apposés devant certains monuments dans le cimetière du village. Une prochaine campagne devrait se faire courant octobre.

La volonté de la collectivité est de lancer une opération de reprise pour les tombes paraissant en état d'abandon, afin de libérer des espaces funéraires. Nous vous invitons donc à contacter la mairie, pour tout renseignements nous permettant une mise à jour des concessions dans les cimetières.

Géolocalisation des conteneurs de tri et déchèteries

Vous cherchez désespérément un conteneur sur notre territoire ? Sachez qu'une carte interactive a été créée par l'Agglomération afin de vous aider à déposer vos déchets.

Horaires des déchèteries, localisation des conteneurs pour le papier, le carton, les emballages, le verre ou le textile ainsi que le jour de ramassage des Ordures Ménagères n'auront plus de secret pour vous.

Le lien suivant vous permet d'y accéder : <https://sigcevennes.fr/portal/apps/webappviewer/index.html?id=f2cc9052338e4237b4a79cff3d6552df>



Vous pouvez également le retrouver sur notre site internet dans la rubrique collecte des déchets.

UNE PAGE QUI SE TOURNE

Henri Bres, gérant de l'épicerie située au cœur du village, a décidé de quitter Saint-Privat-des-Vieux pour de nouveaux horizons. La municipalité tient à le remercier pour toutes ces années durant lesquelles il a servi les Saint-Privatens, tout particulièrement pendant la période COVID.

Le projet de construction d'un nouveau multi-service place Saint-Jean élaboré en partenariat avec Henri Bres, était déjà fortement remis en cause suite à l'inflation des coûts de construction (augmentation de plus de 30% par rapport aux devis initiaux).

Si on peut se féliciter de la reprise du commerce par M. Eric BOUVIER, il paraît important de lui laisser prendre ses marques dans les locaux existants avant d'appréhender avec plus de recul l'évolution potentielle de l'épicerie. Dans le contexte économique actuel, il apparaît donc urgent d'attendre, afin de ne pas prendre le risque de creuser les finances communales par un investissement pouvant s'avérer trop ambitieux.

Merci !





1, 2, 3 PARTEZ POUR UNE RENTRÉE STUDIEUSE !

C'est reparti pour une année rythmée entre devoirs des enfants, stress et fatigue ! Pour vous aider à affronter cette nouvelle rentrée et accompagner vos enfants dans leur réussite scolaire, Prof Express est là !

100% financé par la collectivité et le Centre Communale d'Action Sociale, cet outil donne la possibilité aux élèves du CP à la terminale

d'échanger avec des enseignants issus de l'éducation nationale après s'être inscrits sur la plateforme. Que ce soit pour une aide aux devoirs, pour élaborer un exposé ou réviser ses examens, les enseignants sont disponibles de 17h à 20h du lundi au dimanche (sauf le vendredi). Des documents pédagogiques et ludiques sont également disponibles pour accompagner les enfants.

Fiches nutrition

- **Des conseils en nutrition** : pour s'adapter aux besoins nutritionnels de chaque membre de la famille.
- **Un e-book mensuel de recettes téléchargeable**
- **Un espace questions/réponses** : pour répondre à toutes vos interrogations sur l'alimentation.

Il ne vous reste plus qu'à vous inscrire, c'est totalement gratuit !

QRcode pour s'inscrire au Prof Express de la commune de Saint-Privat-des-Vieux



SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

100% FINANÇÉ PAR VOTRE MAIRIE

Sans frais pour les familles bénéficiaires



PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT !
SCANNEZ OU CLIQUEZ SUR LE QR CODE

Prof express vous accompagne également dans votre rôle de parents au quotidien. Découvrez les ressources en ligne destinées aux familles qui souhaitent avoir une réflexion globale sur l'éducation et/ou l'alimentation.

Des fiches pratiques et des vidéos sur la parentalité sont à dispositions :

Fiches pratiques et vidéos sur la parentalité

- **Sur différentes thématiques** : des conseils pédagogiques rédigés par des spécialistes à découvrir à chaque étape du développement de l'enfant.
- **Un coach parental certifié**, formé aux sciences du bonheur et en psychologie positive aborde les défis quotidiens liés à la parentalité à travers des vidéos disponibles en ligne.



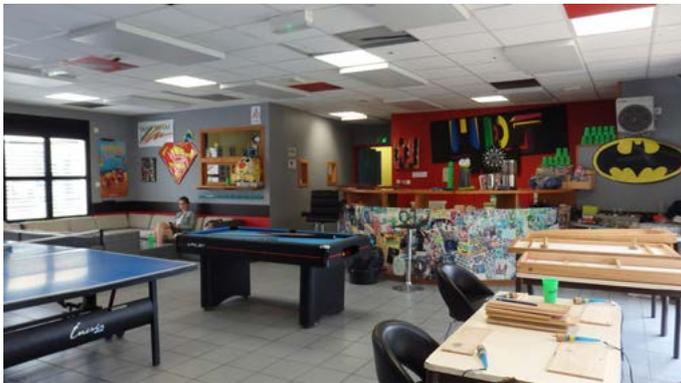
Bonne rentrée à nos nouveaux collégiens

Fin juin, les élèves de CM2 en route vers le collège ont reçu la visite d'Yvette Nicot et Corinne Ravaud, accompagnées de Philippe Ribot. Ceux-ci leur ont remis un bon d'achat pour les aider à démarrer au mieux leur nouvelle vie de collégien.

L'occasion pour les deux adjointes de les inciter à faire appel à la plateforme Prof express, mais aussi de leur présenter la Maison des Jeunes à laquelle ils ont désormais accès gratuitement du haut de leurs 12 ans



La Maison des Jeunes, un lieu d'échange



La MDJ, C'est d'abord un espace de jeux ouvert tous les mercredis après-midi et pendant une partie des vacances scolaires.

Baby-foot, Légo, ping-pong, autant de raisons d'oublier tablettes et jeux vidéo, même si on peut en trouver aussi !

Le programme estival 2024 concocté par Gilles Roux était particulièrement riche avec des activités très variées chantier jeunes, soirée d'ouverture des JO, canoë, etc.

Comme chaque été, la MDJ a reçu du renfort grâce à la

mise à disposition d'un étudiant saisonnier, Djebriel DEKKAR.

Plus d'information sur le site dans la rubrique " Enfance et famille".

La Municipalité aux côtés des familles

Si le Conseil Municipal a dû voter une augmentation du tarif des repas scolaires inhérente à la hausse de prix du traiteur prévue dans la convention, elle a décidé de ne pas répercuter la hausse des salaires du personnel en charge de la restauration et de l'entretien des locaux, ainsi que celle du coût de l'énergie. C'est ainsi que les tarifs de garderie restent inchangés.



LE
FAMILLES
US

Chaque année, la municipalité participe financièrement à hauteur de 25 % sur les frais de garde au centre de loisirs « Les Blacous » pour les Saint-Privadens . Cette aide financière est strictement réservée aux familles vivant sur la commune et permet de soulager financièrement certains parents qui ont inscrit leurs enfants au centre de loisirs. Ce montant fluctue chaque année entre 8 000 € et 10 000 € de dotations.





INAUGURATION DU CITY STADE

Une inauguration riche en activités sportives !

Le city stade situé chemin des Romarins, a été inauguré en présence du maire Philippe Ribot, de l'adjointe déléguée à l'Animation - Jeunesse et Sport Adeline Charles, de la conseillère départementale Valérie Meunier et de la conseillère régionale Aurélie Génolher. Une magnifique après-midi rythmée par les matchs



des footballeurs de U8 de l'ASSP et les matchs en 3x3 des basketteuses « Les Red Fox » de la CTC basket-ball Cévennes.



Le city stade a été conçu pour être 100% accessible aux personnes à mobilité réduite. Et afin de promouvoir l'activité sportive encadrée, une convention a été signée entre la mairie et deux associations pour leur réserver des plages horaires. Ainsi, l'ASSP dispose d'un créneau le mercredi après-midi et l'ARTES de deux créneaux : le mardi après-midi et le jeudi matin.

Le coût de cette installation est de 105200 € subventionné par l'Agence Nationale du Sport et Terre de jeux 2024 à hauteur de 33 % et avec le soutien de la Région à hauteur de 9 %.

Bientôt, une structure de fitness d'une valeur de 10 000€ concernée par cette même subvention sera installée au parcours de santé.

Olympiades des écoles : Esprit d'équipe et dépassement de soi étaient au rendez-vous !

Qui dit année des jeux olympiques, dit forcément Olympiades des écoles.

200 enfants des trois groupes scolaires ont participé au mois de juin durant toute une journée à des exercices sportifs dignes des JO! Pour jouer le jeu jusqu'au bout, chaque groupe d'élèves a d'abord défilé sur le stade du complexe sportif tenant à bout de bras le drapeau de la région qu'il représentait.

Au total, 12 disciplines ont été pratiquées par les 12 régions présentes. Et pour clôturer cette journée riche en émotions, chaque enfant s'est vu remettre une médaille « d'or », une gourde et un crayon à planter.

Cette rencontre à la fois sportive et éducative a rencontré un succès tel que les enseignants souhaitent la pérenniser.



JO Paris 2024, ils y étaient !

Deux agents de la collectivité ont participé aux JO Paris 2024 en tant qu'audiodescripteur pour les personnes mal voyantes.



Un parcours de santé digitalisé sur la commune

Comme nous l'avons déjà évoqué, la collectivité a lancé un partenariat avec Run and Smile, afin de proposer aux Saint-Privadens des séances de sport dispensées par un coach professionnel. Cette démarche vous permet de profiter de séances sportives totalement gratuites et ouvertes à tous, quel que soit le niveau.



Mais ce n'est pas tout ...

Afin de poursuivre la modernisation de nos équipements sportifs et d'encourager l'activité physique, la collectivité a demandé à Run and Smile de compléter notre parcours de santé par des vidéos explicatives sur les exercices à pratiquer. Pour ce faire, Run and Smile a créé des vidéos propres à notre parcours de santé. Ces vidéos, réactualisées tous les

quatre mois, sont aujourd'hui accessibles via des QR codes (répartis sur tout le parcours) proposant des exercices adaptés à chaque niveau ou tranche d'âge. Plus d'excuse pour ne pas se laisser tenter par une séance de sport !

LE SAVIEZ-VOUS ?



En avril, la collectivité a eu le plaisir de recevoir le label « Grande cause nationale : Bouge 30 minutes chaque jour »

Cette distinction nationale récompense la collectivité pour le développement de ses installations sportives et de ses propositions d'activités physiques accessibles 7j/7 et 100% gratuites.

Rassembler et sensibiliser la population autour du sport est un élément clé pour augmenter la pratique sportive, qui est devenue aujourd'hui une question de santé publique !

RÉUNION DES ASSOCIATIONS : un planning chargé pour l'année

Qui dit rentrée scolaire, dit aussi rentrée associative !

C'est ainsi, que le 02 septembre dernier, les associations se sont retrouvées à l'espace Georges Brun pour faire un dernier point sur la planning d'occupation des salles avec Floriane Cartier, agent en charge de la vie associative.

Ce sont pas moins de 50 associations saint-privadennes qui reprendront leurs activités quotidiennes et proposeront des animations tout au long de l'année.

Une année scolaire qui s'avère bien remplie puisqu'au total, il y aura une centaine d'évènements associatifs organisés entre septembre 2024 et juin 2025. Sans oublier les animations municipales, la promesse pour tous de ne pas s'ennuyer.

Ce rendez-vous est également l'occasion de rappeler

les règles de fonctionnement et de sensibiliser les associations sur la charte environnementale sur laquelle elles s'engagent depuis trois ans. Cette charte les implique dans la réduction de leur impact environnemental durant les activités ou manifestations, à travers des gestes et des habitudes éco-responsables préconisés par la municipalité.



L'engagement mis à l'honneur au club de l'Aïkido

A l'occasion de la fête du sport, une remise officielle de la « Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports » a été organisée pour deux membres piliers de l'association de l'Aïkido Club.



Nathalie MILLAUD, pratiquante au sein du Club depuis 1999, elle y enseigne depuis 10 ans cette pratique sportive auprès des adhérents.

Bruno COURTINE, l'un des plus jeunes ceintures noires du club, a enseigné et a assuré la présidence du club pendant 10 ans, avant de passer la main l'an dernier, à Maryline CHAPUY.

Tous deux, ont su transmettre la passion de cet art martial japonais, les valeurs de la non-violence, le respect des êtres humains et de la nature. Leur engagement et leur dévouement en faveur de l'intérêt général depuis tant d'années leur ont permis de recevoir cette distinction qui est uniquement accordée par arrêté ministériel après examen du Comité de la Médaille.

Félicitations et merci à Nathalie et Bruno pour leur implication au sein de la vie associative et sportive !

■ Informations et renseignements pour les cours d'Aïkido : aikidostprivaden@gmail.com



APPRÉHENDER LE MONDE DU NUMÉRIQUE POUR EN TIRER LE MEILLEUR

Déjà en 2022, vous étiez nombreux à avoir apprécié cet évènement qui met en lumière le monde du numérique. Et cette année, le « Numérique Ethique Tour » fédéré par la MAIF, revient avec des nouveautés !

Un village totalement itinérant pour rendre le numérique accessible à tous !

Du 03 au 05 octobre, la commune met à disposition des écoliers, des seniors et du grand public, des ateliers ludiques et interactifs. Une manifestation totalement gratuite qui permet d'apprendre, de découvrir et de s'amuser sur le thème du numérique.

Les jeudi 03 et vendredi 04 seront dédiés aux groupes scolaires et aux personnes âgées ; le samedi 05 octobre, les portes seront ouvertes à tous de 10h à 18h au complexe sportif des Vaupiannes.

Au menu : Des anciens et des nouveaux ateliers.

C'est au cœur de la halle des sports que vous trouverez certains ateliers déjà proposés lors de la dernière édition.



Le stand « Dans la peau d'un hacker » vous propulsera dans l'univers d'un pirate du web grâce à la technologie de la réalité virtuelle ; le « Data Cleaner » utilisera la même technologie pour une immersion à 360° dans le monde des données.

Celui de la « Selfie Box » jouera avec votre image pour vous sensibiliser sur les risques liés à sa captation.



En nouveautés, vous trouverez : « NumériQUIZ » qui va tester vos connaissances du net ; « Stop au harcèlement » qui sensibilise le public au cyber harcèlement et qui répondra à toute vos questions ; et « Archipel Fréquence » qui vous guidera sur l'impact écologique du stockage de vos données !



Bien d'autres stands seront présents pour assouvir la curiosité des plus grands aux plus petits.

INFORMATIONS :

Salle : Halle des sports complexe sportif des Vaupiannes

DATES

> 03 et 04 : Créneaux réservés aux seniors par groupe de 10 personnes maximum. Réservation à la mairie au 04 66 86 01 02

> 05 octobre 2024 : 10h – 18h



Challenge intercommunal du tri, c'est à vous de jouer !

Alès Agglomération lance un challenge intercommunal du tri qui vise à récompenser les communes qui trient le plus et le mieux ! L'objectif est de mettre en compétition les 72 collectivités de l'Agglo pour obtenir d'ici la fin de l'année le meilleur résultat en matière de tri afin de diminuer les factures de collecte et de traitement des déchets.

Une récompense de 30 000 € à se partager

5 prix sont mis en jeu allant de 1 000 € à 15 000 € pour les communes les plus performantes. Pour accorder les mêmes chances à toutes, le résultat sera calculé en se basant sur le nombre de kilos triés par habitant !

Alors, aidez-nous à démontrer notre implication en participant à ce challenge avec nous. Triez, mais sans jamais oublier que le meilleur des tris est le zéro déchet.

Il est temps de défendre les couleurs de Saint-Privat-des-Vieux. On compte sur vous !



Composteur collectif, une grande première sur notre commune



Suite à la loi AGEC du 1er janvier 2023, les ménages n'ont plus le droit de mettre leurs déchets biodégradables dans la poubelle grise. Afin d'aider les Saint-Privadens qui n'ont pas la possibilité de composter dans leur jardin, à respecter les obligations gouvernementales et à participer à la transition écologique, la municipalité a décidé de tester le compost collectif sur le territoire.

Prochainement, un composteur va prendre place chemin des Bleuets à proximité des autres conteneurs à tri situés non loin du groupe scolaire Jean-Pierre Florian. Par la suite, des ateliers et des explications seront proposés pour faciliter la mise en œuvre de ce compostage de quartier.

A savoir, les biodéchets dit fermentescibles sont composés à 80% d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂. En triant les biodéchets, on contribue à réduire le bilan carbone. Ainsi, nous pourrions éviter plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre.

Dans le même contexte de revalorisation des déchets, les deux cimetières de la commune seront bientôt munis d'un bac de compost pour récupération des fleurs fanées et d'un point de collecte pour pots usagés. Le moyen d'éviter de les jeter dans le bac des ordures ménagères.



TRAVAUX DE VOIRIE

L'équipe municipale répond à vos demandes

Lors des réunions de quartiers réalisées chaque année au mois de septembre, vous nous faites part de vos avis, de vos suggestions ainsi que de vos attentes.

Certaines remarques concernent des travaux d'aménagements, de réfection de voirie ou de création de pluvial. Le maire et les élus font le nécessaire pour prendre en compte vos demandes et, dans la mesure du possible, de réaliser certains travaux afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des riverains.

Ainsi, vous trouverez ci-dessous les derniers travaux de voirie dits de « Proximité » effectués dans les différents secteurs de la commune. Chaque année, la collectivité investit en moyenne 150 000 € dans la voirie de proximité

Entreprise titulaire du marché public des travaux de voirie de proximité : Bernard TP

IMPASSE DES LAURIERS

Aménagement d'un cheminement sécurisé en sortie sur le chemin des Bleuets. Montant 9 774 €



IMPASSE DES JONQUILLES

Réalisation de bicouche sur la dernière partie de l'impasse des Jonquilles. Montant 13 000 €

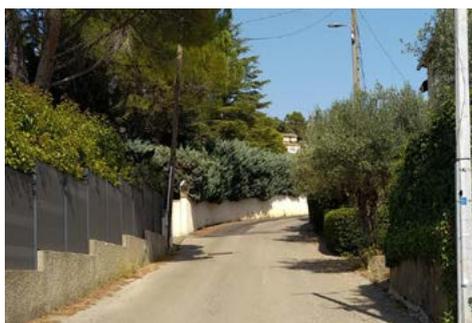
CHEMIN DES SPORTS

Agrandissement du Parking « 2000 » chemin des Sports. Montant 14 800 €



DRAILLE DES ESPINAUX

Reprise de la totalité de la voirie avec continuité des cheminements doux. Montant 33 500 €



MONTÉE DU VIGET

Reprise de chaussée déformée. Montant 3 700 €

CHEMIN DE RESPESSAC ET HAMEAU DU VIGET

Réalisation d'un pluvial pour palier au risque inondation. Montant total 20 650 €





POINT SUR

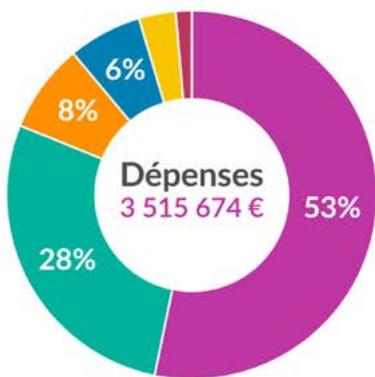
LES FINANCES COMMUNALES

BILAN 2023

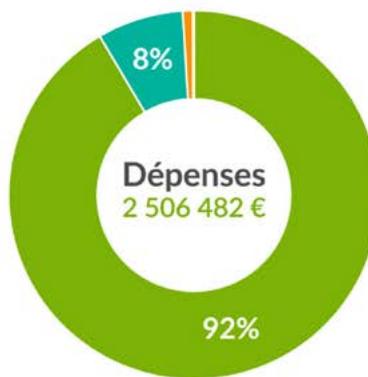
Budget global en 2023 : 6 022 156 €

FONCTIONNEMENT

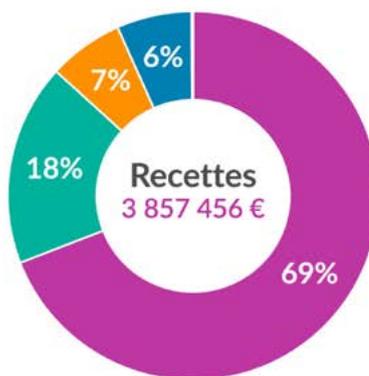
INVESTISSEMENT



- Charges de personnel : 1 871 146 €
- Charges générales : 981 718 €
- Charges gestion courante : 274 501 €
- Dépenses d'ordre : 226 369 €
- Autres dépenses réelles : 113 193 €
- Interêts d'emprunts : 48 747 €



- Dépenses d'équipement : 2 294 073 €
- Remboursement du capital : 188 071 €
- Dépenses d'ordre : 21 697 €
- Autres dépenses réelles : 2 641 €

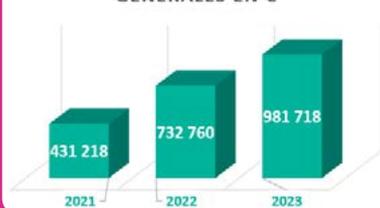


- Impôts et taxes : 2 665 216 €
- Dotations et participations : 682 518 €
- Autres recettes réelles : 252 457 €
- Produits des services : 251 431 €
- Recettes d'ordre : 5 218 €
- Produits des cessions : 616 €



- Dotations et subventions : 1 319 033 €
- Emprunt : 1 000 000 €
- Excédents de fonct capitalisé : 475 907 €
- Recettes d'ordre : 242 848 €
- Autres recettes réelles : 1 061 €

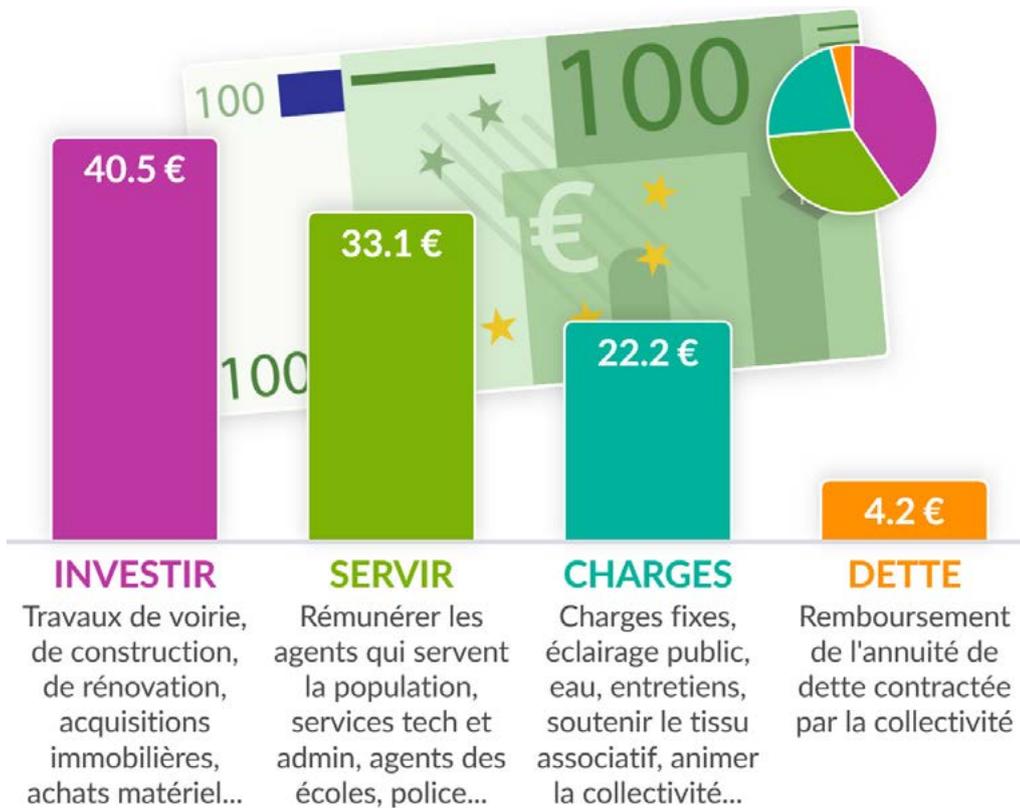
EVOLUTIONS DES CHARGES GÉNÉRALES EN €



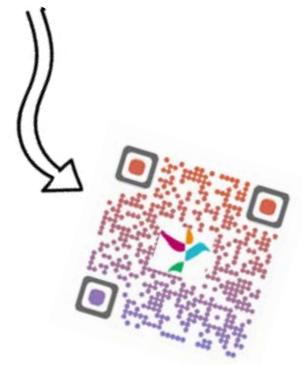
L'augmentation des coûts énergétiques a profondément impacté le montant des charges générales depuis 2021. En parallèle, la collectivité a lancé d'importants investissements principalement dans le photovoltaïque qui devraient porter leurs fruits à partir du budget 2025.

Ceci ne peut qu'inciter l'équipe municipale à poursuivre sa politique d'investissement dans le cadre du développement durable, à travers la gestion de l'éclairage public, l'isolation des bâtiments, la végétalisation des cours d'écoles, et d'autres actions ...

La responsabilité de la collectivité est de répartir de façon pertinente l'argent disponible afin de répondre au mieux au besoins et à l'intérêt de tous. Voici ce qui a été fait en 2023 avec un billet de 100 €.



Flashez le QR code pour voir l'intégralité du Débat d'Orientation Budgétaire 2024. Également disponible sur le site internet de la commune



ANTICIPER POUR MIEUX GÉRER

Un Plan Pluriannuel d'Investissement est élaboré afin de mieux appréhender les dépenses futures qui doivent rester à l'équilibre avec les recettes espérées. Dans ce budget, on retrouve des investissements qui sont liés aux opérations récurrentes à envisager sur les trois prochaines années.



Travaux de voirie et réseaux divers
150 000 € / an



Acquisition de terrains
10 000 € / an



Matériels et mobiliers
110 000 € / an



Travaux divers de bâtiments
100 000 € / an



Matériels de transports
50 000 € / an



Aménagements immobiliers extérieurs
10 000 € / an



Économies d'énergies
30 000 € / an



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE Saint-Privat sur le pont !

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : Exercice de mise en situation à la mairie

Avant l'été, l'accueil de la mairie a été quelque peu perturbé par un exercice de mise en situation dans le cadre d'un entraînement pour le PCS. En effet, agents et élus ont été mis à contribution pour s'exercer en temps réel sur une alerte incendie « fictive » qui se serait déclenchée dans un secteur de la commune.

Un événement simulé par le cabinet RisCrises plus vraie que nature.



Dès 10h, un appel (fictif) annonce le début d'un incendie sur la commune, le Plan Communal de Sauvegarde est déclenché. Le personnel de mairie et des élus sont déployés pour gérer la situation.

Sécurisation des lieux, échanges avec les services de secours, la gendarmerie et les pompiers, ouverture de lieu pour accueillir la population, sécurisation des groupes scolaires, communication à la population ... Agents, policiers, gendarmes, élus ont été sollicités tant sur le terrain qu'en mairie pour gérer la crise. Après deux heures de mise en situation intense, l'exercice a pris fin ; il était temps alors de faire le point avec les spécialistes de RisCrises. Un retour d'expérience nécessaire qui permet d'échanger et d'apporter des améliorations pour l'avenir.

Sachez que la cellule de crise créée dans le cadre du PCS est régulièrement déclenchée, principalement lors des alertes rouges inondations et qu'il est obligatoire de mettre régulièrement à jour les protocoles.

La mairie installe un système d'éclairage public à détection de présence

Le cœur de village est particulier du fait de l'impossibilité pour ses habitants de garer leur voiture devant leur habitation, et aussi de la fréquentation nocturne importante à la fin des différentes manifestations organisées à l'espace G.Brun ou dans le jardin de la Bergerie.

C'est pourquoi, l'éclairage public couvrant ce secteur est dorénavant doté d'un système de détection de présence.

Cette installation novatrice pour un montant de 37 800 €, s'inscrit dans le projet global d'amélioration de l'éclairage public dont le budget total de 120 638 € HT est en partie subventionné à hauteur de 24 130 € HT par le SMEG et de 43 800 € HT par le Fonds Vert "

Vidéo de présentation du système d'éclairage



Conseil Municipal mars, avril et juin 2024

Finances



Subventions :

- La Commune a présenté sa candidature à l'appel à manifestation d'intérêt du Conseil Régional Occitanie « la région vous protège ». Cela concerne l'installation des 2 policiers municipaux dans des locaux extérieurs plus adaptés à l'accueil des usagers, et ce en toute confidentialité

- La commune souhaite investir dans **un réseau de vidéoprotection**. Les secteurs ciblés concerneront les espaces publics, puis les groupes scolaires. La municipalité est en attente de réponse sur une subvention de l'Etat dont le montant permettra de déterminer les différentes étapes dans le temps de ce projet

Subventions Fonds Verts et SMEG

- Remplacement de 95 lanternes énergivores par des LED, pour un montant de 62 934 €.

Maintien des taux de fiscalité directe locale pour 2024

- la Loi de Finances 2024 a fixé à 3,9% la revalorisation des bases locatives d'imposition. L'augmentation des recettes fiscales en découlant est évaluée à hauteur de 73 359 € entre 2023 et 2024.

Ecoles



- Renouvellement accord Rythmes Scolaires pour 3 ans sur la semaine de 4 jours** en concertation avec enseignants et parents

- Tarification Cantine 2024-2025** : hausse de 0.30 € sur le tarif 100%, pour répondre aux augmentations du ticket traiteur.

Administration



Mise A Disposition Policier

Réserviste

- Signature d'une convention de mise à disposition d'un Policier Municipal auprès de la Gendarmerie pour une période maximale de 15 jours, pour répondre aux besoins supplémentaires durant la période des Jeux Olympiques 2024.

Accord Transfert Suite à la cession du fonds de commerce « Epicerie »

- M. Bouvier remplacera Mr Bres. Ce qui permet de maintenir l'activité épicerie.

Urbanisme



Convention EPF

- L'Etablissement Public Foncier d'Occitanie, est un établissement public de l'État à caractère industriel et commercial. Il est habilité à procéder à toutes acquisitions foncières et opérations immobilières et foncières de nature à faciliter les opérations d'aménagement.

- L'objectif de la commune est de soutenir la production de logements pour attirer de nouveaux ménages et diversifier l'offre immobilière avec la production, entre autres, d'habitat inclusif.



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL SUR :
www.ville-st-privat-des-vieux.com



AGENDA!

FESTIVAL LYRIQUE

Du 27 au 29 septembre.

Découvrez un opéra hors du commun !

SEPTEMBRE

RÉUNIONS DE QUARTIER

MAR 17 City Stade

18h30 : Chemin des Romarins - City Stade
Repli en cas de pluie à la salle des Églantiers - 98 route de Salindres

MER 18 Chemin de Rousson

18h30 : Chemin de Rousson - Lot. Terrasse de Mazac
Repli en cas de pluie à la salle des Églantiers - 98 route de Salindres

MAR 24 Jardin de la Bergerie

18h30 : Rue Jean Giono - jardin de la Bergerie
Repli en cas de pluie à la salle des mariages - 1 place de la mairie

MER 25 Chemin de la Baronne

18h30 : Chemin de la Baronne
Repli en cas de pluie sous l'auvent de la halle des sports - 68 chemin des sports

MER 18 ATELIER COLLAGE

14h30 : Médiathèque "La Bergerie"
Atelier sur l'oeuvre "la nuit étoilée" de Van Gogh. dès 6 ans.
De préférence sur inscription au 04 66 56 89 38 ou à mediatheque@stprivatdesvieux.com

Organisateur : Les amis du livre

18 |

VEN 20 CONCERT

20h30 : Espace Georges Brun
Concert par l'orchestre Phoenix musical. Mélange de musique classique et contemporaine. Gratuit

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

SAM 21 JOURNÉE DU PATRIMOINE

10h à 18h : Visite de l'église Saint-Jean XIIème siècle

16h00: Médiathèque "La Bergerie"
Diaporama sur la voie Stevenson qui traverse les Cévennes, d'après le roman de l'auteur, commenté par son ânesse Modestine
Gratuit

Organisateurs : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie et Lenga à Cacalac

DU 27 AU 29 FESTIVAL LYRIQUE

Saint-Privat-des-Vieux
Espace Georges Brun
Du 27 au 29 septembre 2024
Festival Entre Chants et Vignes
Le chant classique hors des sentiers battus!
6ème édition

Direction artistique : Joëlle Chalme
chant.vignes@yahoo.fr
Concert : 10€ - 5€ - Moins de 12 ans : gratuit
Sans réservation

Ven. 27 à 20h30: "Et si Mozart avait entendu du Jazz"

Espace Georges Brun - rue Jean Giono

Sam. 28 à 20h30: "SOS opéra: Y a-t-il une basse dans la salle ?"

Espace Georges Brun - rue Jean Giono

Dim. 29 à 17h00: "Falsacappa ou la recherche de l'amour"

Espace Georges Brun - rue Jean Giono

Entrée 10 € adulte / 5 € étudiant, gratuit pour les moins de 12 ans.
Sans réservation - Renseignements sur le site de la commune



Organisateurs : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie et Lenga à Cacalac et Entre Chants et Vignes

SAM 28 BIBLIS EN FOLIE

À partir de 10h00 : Médiathèque "La Bergerie"

1ères journées nationales dédiées aux bibliothèques et médiathèques intitulées « biblis en folie ».

Thème : La guerre du XXème siècle
Après-midi: chasse au trésor et jeux de société pour tous.

Gratuit sans réservation
Organisateur : Les Amis du livre

Biblis en folie

28-29
septembre 2024



OCTOBRE

DU 03 AU 05 TOUR ETHIQUE NUMÉRIQUE

Halle des sports du complexe sportif des Vaupiannes - 68 chemin des sports
Ateliers participatifs sur le thème du numérique
Informations page 11 du magazine et sur le site de la commune :
www.ville-st-privat-des-vieux.com

Gratuit

VEN 04 RÉCITAL DE VIOLON

20h30 : Eglise Saint-Jean
Récital de violon Eglise Saint-Jean par Raphaël CHETRIT
Entrée 5 € - rue Saint-Jean

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie



EXPOSITION PEINTURE

18h30 : Médiathèque "La Bergerie"
Vernissage de l'artiste Alain Perchoc.
Exposition du 04 au 25 octobre.
Entrée libre - rue Jean Giono

Organisateur : Les Amis du Livre

SAM 05 ASSOCIATION PYRAMIDE

14h00 : Espace Georges Brun
Journée portes ouvertes. L'association vous propose une initiation au jeu qui mettra en avant votre connaissance de la langue française, votre culture générale, tout en boostant votre mémoire et votre réflexion.
Gratuit - Sans réservation

Organisateur : Club pyramide

DIM 06 LOTO de LOU PEQUELOU

14h00 : Espace Georges Brun
Début du loto à 15h00.

Organisateur : Lou Pequelou

MAR 08 DON DU SANG

14h00 : Espace Georges Brun

Privilégiez le rendez-vous

Organisateur :
Amicale des donateurs du sang



VEN 11 VISITE DU MUSÉE D'ORSAY



20h30 : Espace Georges Brun
Visite virtuelle sur le Musée d'Orsay avec Frédéric Vignot, conférencier.
Gratuit

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

SAM 12 VIDE GRENIER

Espace Georges Brun
Vide grenier de l'association " Club de l'Amitié"
Renseignements auprès de l'association

DIM 13 TOURNOI DE BELOTE

14h00 : Espace Georges Brun
Tournoi de belote d'Opération Village.
Association solidaire.

Organisateur : Opération Village



VEN 18 CONCOURS DE BELOTE

Espace Georges Brun
Concours de belote départemental de l'association " Club de l'Amitié"
Renseignements auprès de l'association

VEN 25 SOIRÉE THÉÂTRE

20h30 : Espace Georges Brun
avec le spectacle « Vive bouchon » par l'association « Jimini & Cie ». L'histoire tranquille d'une petite bourgade qui demande des subventions à l'Europe pour développer le village. Mais quand l'inspecteur européen débarque pour valider les projets, tout part en vrille!

Entrée 5 € - sans réservation

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie et l'association « Jimini & Cie »

JEU 31 HALLOWEEN

À partir de 16h00 : Espace Georges Brun
Ateliers, animations, spectacles, parades dans les rues.
Gratuit

Organisateur : Commission municipale Animation - Jeunesse et Sport



NOVEMBRE

SAM 09 EXPO LEGO® JUNIOR



10h00 : Espace Georges Brun
De 10h à 18h, exposition réalisée par les enfants en attendant la grande exposition de janvier (11 & 12 janvier à la halle des sports)
Entrée 2 €

Organisateur : Art of Brick

LUN 11 COMMÉMORATION

11h : Jardin de la Bergerie
Commémoration du 11 novembre.

Organisateur : Commission municipale Culture, Fête et Cérémonie

MARCHÉS

Faites le plein de produits frais chaque mardi de 8h00 à 12h30 sur la place St Jean.



RDV sur le site internet pour retrouver toutes les informations de la vie de la commune

www.ville-st-privat-des-vieux.com

Retour en images



Appel du 18 juin avec les CM2 des trois groupes scolaires



40 ans du club de l'amitié



Ciné plein Air - Jardin de la Bergerie



05/07 - Fête du village



24/08 - Tex au festival du rire



Vacances d'été à la Maison des Jeunes

WWW.VILLE-ST-PRIVAT-DES-VIEUX.COM

MAIRIE DE SAINT PRIVAT DES VIEUX

04 66 86 10 02 | MAIRIE@STPRIVATDESVEUX.COM

HORAIRES : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H30 • VENDREDI : FERMETURE À 17H00